

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser la fiche technique de la Maison de la danse afin de vous permettre de préparer la venue de votre compagnie programmée dans notre théâtre, la saison prochaine.

Nous vous remercions de nous informer des éventuelles difficultés que nous pourrions rencontrer pour le montage de ce spectacle.

Afin que nous puissions travailler ensemble plus efficacement, merci de nous transmettre rapidement votre nom, votre numéro de téléphone et de fax ainsi que votre E-mail.

Suite à des contrôles réguliers de la Commission de Sécurité, nous avons besoin

- du **dossier sécurité complet**, concernant votre Compagnie, un mois au plus tard avant la date de montage du spectacle
- **le plan de prévention** dûment rempli.

Nous vous rappelons que toute manifestation événementielle est soumise aux mêmes réglementations, à ce titre nous sommes tenus de remplir ce plan de coordination.

Nous vous remercions donc de **nous envoyer les documents le plus rapidement possible**, afin que l'accueil de votre compagnie puisse se faire dans de bonnes conditions.

Comptant sur votre compréhension et dans l'attente du plaisir de vous accueillir,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Dominique HURTEBIZE  
Directeur Technique

# Fiche technique - MAISON DE LA *d*ANSE

8 avenue Jean Mermoz – 69008 LYON

## ↳ Vos interlocuteurs:

Pour tous renseignements complémentaires concernant cette fiche technique, veuillez contacter:

- Dominique HURTEBIZE, Directeur Technique
- Karine LE BERRE, Assistante technique

Tél : (33)04 72 78 18 18 / Fax technique (33) 04 78 74 28 99

E-mail:[d.hurtebize@maisondeladanse.com](mailto:d.hurtebize@maisondeladanse.com)

## ↳ Équipe technique du théâtre:

- 1 chef électricien: Rémy BEYSSAC
- 4 électriciens
- 1 chef machiniste : Jean-Michel FAVRE
- 3 machinistes
- 1 Responsable audio-visuel : Frédéric SEGAUD
- 2 sonorisateurs
- 1 habilleuse (sur demande)

### **Les horaires des techniciens se décomposent en deux services soit:**

8h-12h 14h-18h, 19h-23h

ou 8h-13h 14h-18h, 20h-23h

ou 9h-12h 14h-18h, 19h-23h

ou 9h-13h 14h-18h, 20h-23h (**journee normale de 7h30, au-delà les techniciens sont en heures supplémentaires**).

**Les interservices, 12h-14h, 18h-19h ne sont possibles que pour le service son-vidéo.**

**Le planning devra faire l'objet d'une concertation avec le Directeur Technique, au plus tard le mardi de la semaine précédant l'arrivée de la compagnie.**

**Toute heure non prévue dans le planning défini auparavant sera facturée à la compagnie.**

Le théâtre respectant le règlement des théâtres de la Ville de Lyon, il nous est impossible de faire travailler un technicien plus de 6 jours consécutifs. Par conséquent, un roulement de personnel est mis en place afin de pouvoir répondre aux demandes techniques des spectacles. Aussi, il ne nous est pas toujours possible de mettre à disposition le même personnel pour le montage, les répétitions, l'exploitation et le démontage de votre spectacle.

L'équipe technique sera présente 30 minutes avant le spectacle.

Le personnel d'accueil doit disposer de la salle 30 minutes avant le début de la représentation.

### ↳ Accès plateau

MONTE-CHARGE : 2 000 kg. Les décors arrivent côté jardin

#### Dimensions

Largeur : 1,98 m / diagonale largeur : 7,25 m

Longueur : 5,81 m / diagonale longueur : 9,25 m

Hauteur : 6,98 m

### ASCENCEUR LOGES

#### Dimensions

Largeur : 1,12 m

Longueur : 2,18 m

Hauteur : 2,10 m

Passage de porte : 90 cm

### ↳ Scène

Régie côté cour, intercom: liaison jardin, jeu d'orgue, cabine son, cintre...

(autres postes sur demande)

Plateau : horizontal

Angles de vision: de la face 160°, du milieu plateau 100°, du lointain 70°

Profondeur entre la face (au point milieu) du proscénium et le mur du lointain: 15,40m

Profondeur du cadre de scène au mur du loin : 9,20 m

Ouverture mur à mur : 26,20 m (après le cadre)

Fosse d'orchestre couverte au niveau du plateau

### ↳ Cadre

Ouverture : 13,80 m

Hauteur : 7,67 m (sous tuyau d'incendie) voir coupe

Passerelle cadre : hauteur 7,58 m

### ↳ Équipement plateau

Rideau de scène rouge : vénitien au bord du proscénium

Jeu de tentures velours coton noir m1 : 4 demis fonds de 10 m x 9 m h

14 plans pendrillon de 11m x 4m+1 plan pendrillon 9m x 4m+1 plan pendrillon 10m x 4m

3 frises velours noir 20m x 3m + 8 frises 20m x 4m + 1 frise 20m x 4,40m

3 frises coton noir 10m x 1m + 1 frise velours 16,2m x 3m (entre la perche électrique et la perche manuelle)

1 cyclorama plastique blanc de 18 m x 10 m

1 cyclorama plastique gris de 18m x 10 m

1 réflecteur 18m x 11m

1 tulle noir (gobelin) 20m x 10m

1 tulle blanc (gobelin) 17m x 9,60 m

2 patiences de 20 m (king)

1 écran de cinéma 10 m x 6 m (en fixe derrière le mur d'avant scène)

7 rues de trappes de 0,98 m x 0,98 m, la première rue à 6,50 m de la face

1 tapis de danse noir / BOOGIE / Azur scénique (2,5mm)

1 tapis de danse blanc /BOOGIE/ Azur scénique (2,5 mm)

1 écran cinéma 10x6 avec fourreau

1 écran cinéma 6x5 avec fourreau

## ↪ Cintres

manœuvre manuelle : passerelle côté cour

- 44 porteuses contrebalancées : longueur : 19 m (sauf perche 1 à 8 = 18, 20 m)
- métalliques renforcées  $\varnothing$  48 mm capacité de charge 300 DaN
- ponctuel 100 DaN

hauteur sous grill : 20,30 m

perches électriques :

- porteuse 1, 2 (300 DaN) Longueur 17 m (devant le cadre de scène)
- américaine (dernière porteuse) (1 000 DaN) Longueur 20 m

1 poutre triangulée de 500 de 16 m de long (au-dessus du proscénium) installation fixe

2 poutres triangulées de 200 de 8 m de long (1 cour, 1 jardin) latérales

2 perches renforcées de 8 m de long (1 cour, 1 jardin) latérales

1 poutre triangulée de 30 cm (8 éléments de 2,80 m à disposition).

**ATTENTION: sur la profondeur du proscénium, le grill est plus bas (voir plan de coupe).**

## DESCRIPTIF CINTRE

Num.Perche MDD	Distances	Désignation	Distance du cadre scène béton
Moulinette passerelle FC		Frise permanente réglable	
Électrique sous faux cadre	0		
Bas de passerelle	-0,4		
Passerelle faux cadre	0,4		
1 électrique	0,6		
2 électrique	0,8		
Pont Stacco	1,35		
Frise	2	Frise réglable permanente	
Électrique arrière cadre scène			
Écran cinéma motorisé		Équipement permanent	
1	3,1		0,5
2	3,3		0,7
3	3,5		0,9
4	3,75		1,15
5	3,9		1,3
6	4,15		1,55
7	4,4		1,8
8	4,6		2
9	4,8		2,2
10	5		2,4
11	5,25		2,65
12	5,45		2,85
13	5,65		3,05
14	5,9		3,3
15	6,1		3,5
16	6,3		3,7
17	6,5		3,9
18	6,7		4,1
19	6,9		4,3
20	7,05		4,45
21	7,25		4,65
22	7,4		4,8
23	7,6		5
24	7,8		5,2
25	8		5,4
26	8,15		5,55
27	8,35		5,75
28	8,55		5,95
29	8,75		6,15

30	8,9		6,3
31	9,1		6,5
32	9,3		6,7
33	9,5		6,9
34	9,6		7
35	9,8		7,2
36	10		7,4
37			-2,6
38	10,3		7,7
39	10,5		7,9
40	10,65		8,05
41	10,85		8,25
42	11		8,4
43	11,2		8,6
44	11,35		8,75
Américaine latérale Jardin			-2,6
Pont 200 Latéral jardin			-2,6
Pont 200 Latéral cour			-2,6
Américaine Latéral cour			-2,6
Américaine motorisé	11,5		8,9
Américaine motorisé			

## ↳ Son

### - CONSOLES

La console de régie est située dans la cabine en fond d'orchestre (baies vitrées ouvrables).

Console Yamaha DM 2000 24/14

Console SOUND CRAFT K3 Théâtre - 32 entrées - 8/8/2

### - MICROS

4 micros SM57

6 micros C 451 AKG

2 micros C 414 AKG

4 micros 535 AKG

6 micros SM 58

1 micro HF main Sennheiser Diversity VHF

1 micro HF main Sennheiser UHF SKM 3000

12 postes intercom filaires

6 postes intercom UHF

1 micro M88 BEYER

3 micros MKH416 Sennheiser

### - EFFETS

1 REV 7 YAMAHA

1 PCM 80 LEXICON

1 COMPRESSEUR DL 241 DRAWMER

### - LECTEUR

2 platines CD TASCAM 01U PRO

1 DAT Panasonic: SV 3800

1 minidisc MDS B5 SONY

1 minidisc JE 520 SONY

### - DIFFUSION SALLE:

1 Système de diffusion MEYER SOUND réparti comme suit :

- Driver: 1 DN 360 KLARK TEKNIK et 1 FDS 336 BSS MINIDRIVE, pour:

1 cluster jardin et cour = 1 UPA 1C

1 cluster central = 2 UPA 1C (mono)

1 front file jardin et cour = 2 UPA 1C (mono)

2 Sub Bass 650 R2 (mono)

- Driver: 1 DN 360 KLARK TEKNIK et 1 FDS 336 BSS MINIDRIVE, pour:

1 rappel corbeille jardin et cour = 1 UPA 1P

1 rappel balcon jardin et cour= 1 UPA 1C

- 1 DN 3600 KLARK TEKNIK

- 2 TC 1280 Délais Stéréo

- DIFFUSION SALLE/PLATEAU:

4 UPM 1P MEYER SOUND  
6 MTD 112 C.HELL  
4 MTD 115 C.HELL

**ATTENTION: Merci de nous communiquer impérativement les fréquences HF que vous utilisez afin de voir leur compatibilité avec nos fréquences et celles de la réglementation en vigueur. Conformément à la Loi 92-1444 du 31 décembre 1992 et du décret du 15 décembre 1998, la compagnie s'engage à respecter les règles applicables en matière de lutte contre le bruit notamment à respecter les normes de niveaux sonores fixant un maximum de 105 dB en niveau moyen et 120 dB en niveau de crête à une distance de 1m des enceintes.**

## RÉCAPITULATIF DES FRÉQUENCES

APPLICATION	MARQUE	TYPE	REFERENCE	FREQUENCE
MICROPHONE	Sennheiser	Émetteur. 16 ch.	SKM 3072	De 630,100 MHz
		Récepteur. 16 ch.	EM 3031	à 653,900 Mhz
INTERCOM.	HFT	Récepteur	WTS-050	R1 : 502,3 MHz
				R2 : 503,2 MHz
		Émetteur	WTB-050B	Tx 1 : 810,500MHz
				Tx 2 : 812,675 MHz
		Tx 3 : 813,900 MHz		
		Tx 4 : 813,100 MHz		
INTERCOM.	TELEX	Récepteur	BTR 700	R : 554,775 MHz
		Émetteur	TR 700	Tx 1 : 720,225 MHz
				Tx 2 : 719,000 MHz
				Tx3 : 717,900 MHz
		Tx 4 : 717,100 MHz		

### ↪ Vidéo

Le théâtre est équipé de retour vidéo:

- plateau :

1 cour, 1 jardin

1 régie salle

1 salle d'échauffement

- 1 bar

1 caméra Sony DXC 930 P (en fixe pour retour vidéo)

Deux box-vidéo sont disponibles pour visionner des cassettes VHS OU DVD (capacité maxi 4 personnes par box -sur rendez-vous).

Un vidéo-bar-restaurant est disponible pour visionner des cassettes (capacité maxi 100 personnes).

Tout standard/format vidéo (sur rendez-vous).

## ↳ Lumière

### - ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Le théâtre est alimenté en triphasé 380 Volts + Neutre + Terre. Le régime de neutre est "dit" I.T. (neutre impédent). L'installation est annuellement vérifiée par un organisme agréé et constamment sous contrôle (contrôleur d'isolement et détecteur de défauts).

Jeu d'orgue Strand 530i tout protocole (DMX 512, D54) 400 circuits : gradateurs EC 90 MD Strand : 143 gradateurs 3 Kw+ 60 gradateurs 5 Kw en basse tension+ 3 gradateurs 10 Kw

- 2 racks mobiles de 12 circuits de 3 Kw et spécial fluo (4 circuits)
- 2 racks mobiles de 6 circuits de 3 Kw dont 1 spécial fluo (6 circuits).
- 2 armoires de 12 circuits de 5 Kw au grill
- 1 Protocole convertisseur ADB Mk 2 (Am x 192 AVAB D54 S20, DMX 512)
- 1 machine à fumée JEM ZR 33 +1 machine à brouillard MDG Touring

### DESCRIPTIF LUMIÈRE

TYPE - REFERENCE	PUISSANCE (watt)	ANGLE ( ° )	PORTE FILTRE (mm)	POIDS (kg)	NBRE
DECOUPES ADB DW 105	1000	15 / 38	185 X 185	16	38
DECOUPES ADB DVW 205	2000	30 / 54	245 X 245	22	10
DECOUPES JULIAT 614 S	1000	13 / 42	180 X 180	11	9
DECOUPES JULIAT 614 SX	1000	16 / 35	180 X 180	13	10
DECOUPES JULIAT 613 S	1000	58 Max	180 x 180	11	12
DECOUPES JULIAT 613 SX	1000	28 / 54	180 x 180	11	10
DECOUPES ETC	575	25 / 50	192 X 192	10	30
DECOUPES JULIAT 714 SX	2000	15 / 40	215 X 215	20	24
DECOUPES JULIAT 714 S	2000	12 / 43	215 X 215	20	11
DECOUPES JULIAT 914 HMI	1200	11.5 / 34	215 X 215	30	2
PC ADB C 103	1000	7 / 61	185 X 185	10.6	40
PC ADB C201	2000	5,65	245 X 245	14	12
PC ADB THH 2001 JHC	2000	7 / 45	245 X 245	15.4	30
PC SCENELUX	1000	10 / 56	215 X 215	9	90
PARS THOMAS	1000		255 X 255	3.2	130
BARRES ACL	8 X 250		256 X 255		4
SIRIO FRESNEL HMI	1200	6 / 52		35	1
SIRIO FRESNEL HMI	4000	9 / 50		50	1
LTM FRESNEL	5000	9 / 50	405	14.5	7
CYCLIODES ADB AC 1004	4 X 1000	RAMPES	315 X 440	21	20
CYCLIODES ADB AC 1000	1000	SOLO	315 X 440	5	12
SWOBODA SCENELUX	9 X 250		1000 X 370	24.5	4
BT FL 2425	250	6 / 9	180 X 180	10	6
BT FL 2450	500	7 / 12	360 X 360	20	9
RAMPES DICHROIDES					6
POURSUITE HMI 575 JULIAT					1
POURSUITES HMI 1200 ORIGAN JULIAT					2

## ↪ Loges

Les loges sont équipées en retour audio-scène. 1 bloc sanitaire par étage comprenant 4 douches et 4 toilettes

### 1er étage (niveau de scène)

1 bureau de production

tél/fax (facturation aux compagnies) n°: (33) 04 78 75 02 97

1 loge soliste (101)

Studio de danse de 13,50 m x 12 m (à retenir le plus tôt possible).

1 espace d'échauffement de 13 m x 5 m est disponible à l'arrière scène

### 2<sup>ème</sup> étage

- Loge 201 : 6 personnes

- Loge 202 : 5 personnes

- Loges 203 –204-205-206-207: 2 personnes dans chaque loge

### 3<sup>ème</sup> étage

- Loge 301-302 : 6 personnes dans chaque loge

- Loge 303-304-305-306-307 : 3 personnes dans chaque loge

## ↪ Local couture

Le local couture n'est mis à la disposition des compagnies qu'en présence d'une habilleuse de la Maison de la danse ; chaque compagnie doit donc fournir en amont un planning d'utilisation du local afin de pouvoir y avoir accès.

2 machines à laver

2 sècheuses

3 presses à vapeur

3 tables à repasser

2 machines à coudre (dont 1 point zig-zag)

## ↪ Jauge de la salle

Orchestre: 533 fauteuils+70 straps+12 places PMR+2 Médecins+ 14 straps-régie

Balcon: 309 fauteuils+8 strapontins

Corbeilles:184 fauteuils

Jauge: 1 142 places

## ANNEXE - CAHIER DES CHARGES SÉCURITÉ

### Objet: Consignes de sécurité

#### 1. Règles de sécurité

D'une manière générale, la compagnie est tenue de respecter les dispositions du règlement de sécurité (essentiellement Arrêté du 25 juin 1980 et Arrêté du 12 décembre 1984- Dispositions particulières de Type L) et les règles de sécurité particulières énoncées ci-après.

La Maison de la danse est un établissement recevant du public de 2<sup>ème</sup> catégorie, à ce titre il est placé sous la direction unique de la Maison de la danse, vis à vis du Maire de Lyon et de la Commission Communale de Sécurité. Toute modification ou non-respect du présent cahier des charges doivent être soumis à un avis du Maire de Lyon après consultation de la commission de sécurité.

**Au plus tard deux mois avant la manifestation**, la compagnie doit transmettre à la direction de la Maison de la danse:

Une notice descriptive sommaire éventuellement complétée de schéma définissant:

- La définition des équipements suspendus à la charpente et de leurs systèmes de fixations
- Les procès-verbaux d'essais justifiant de la réaction au feu de matériaux mis en œuvre.
- Un plan des décors.

#### 2. Décors

La Maison de la danse au Théâtre du 8<sup>ème</sup> ne comportant pas de rideau de fer, la Commission Communale de Sécurité nous demande de vérifier le classement au feu des matériaux utilisés pour les décors.

Deux cas peuvent se présenter:

- matériaux classés A2, B(M1), C(M2), D(M3):

Utilisation possible de décors (fournir les certificats d'homologation)

- autres classements:

Pas d'utilisation possible de décors.

#### 3. Emploi d'artifices, de flammes, de lasers ou générateurs de fumées

Tout programme comprenant l'emploi d'artifice ou de flammes ne peut être envisagé que si les décors sont en matériaux classés A1(MO) ou A2,B(M1). Il doit alors faire l'objet d'un examen spécial de la commission de sécurité. Pour cela, une notice descriptive précise de ces accessoires sera jointe au dossier précédent. En tout état de cause, il ne peut être autorisé que si des mesures de sécurité, appropriées aux risques, sont prises.

L'emploi de lasers, de générateurs de brouillard ou de fumée n'est autorisé que si des équipements sont conformes aux Notes d'Informations Techniques suivantes:

- NIT n° 236 (lasers)

- NIT n° 244 (effet de brouillard)

- NIT n° 251 (générateurs de fumée)

#### **4. Aménagements scéniques**

Les aménagements scéniques et tous les équipements relatifs au spectacle (projecteur de poursuite, vidéo, régie, projecteurs, cinéma...) ne devront pas diminuer le nombre et la largeur des dégagements mis à la disposition du public, ou gêner la circulation.

Les aménagements scéniques et tous les équipements relatifs au spectacle doivent être rendu inaccessibles au public.

Les câbles cheminant dans les zones publiques ne doivent pas constituer de gêne pour le public (ponter par des moquettes solidement fixées au sol, fixation dans l'angle des marches...)

**Le respect de ces dispositions est à formaliser par un engagement écrit de votre part (joindre une copie des certificats d'homologation), que nous vous remercions de nous faire parvenir dans les meilleurs délais.**

Pour Guy DARMET  
Dominique HURTEBIZE  
Directeur Technique

# MAISON DE LA *d*ANSE

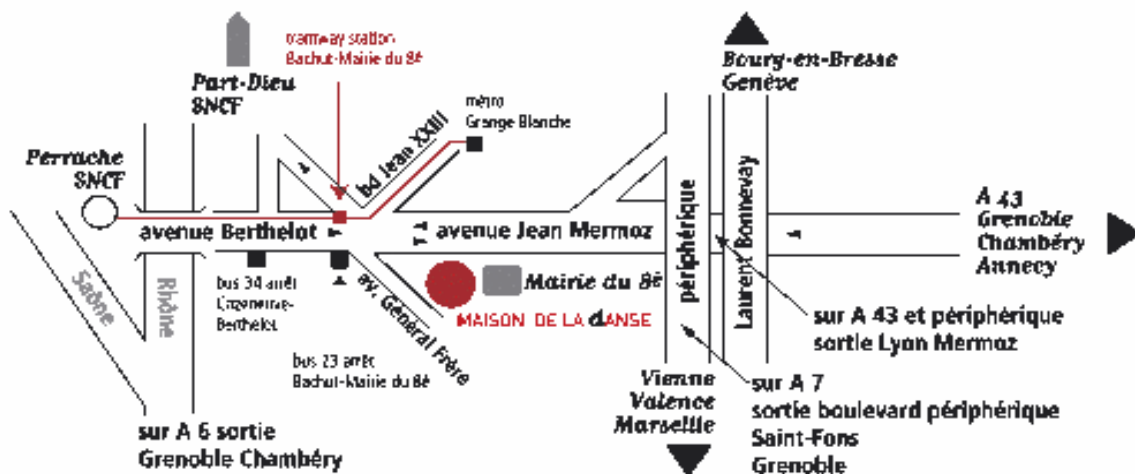
8 avenue Jean Mermoz- 69008 LYON

Location : (33) 04 72 78 18 00

Renseignements et Administration : (33) 04 72 78 18 18 - Fax : (33) 04 78 75 55 66

[www.maisondeladanse.com](http://www.maisondeladanse.com)

## Accès route



## ACCES TRAMWAY ET METRO

**Tramway ligne T2** – station Bachut-Mairie du 8<sup>ème</sup>

*Derniers tramways :*

Direction Perrache : 0h16

Direction St Priest : 0h47

**Métro ligne D** – station Grange Blanche  
puis correspondance

**Tramway ligne T2**

direction Perrache – station Bachut-Mairie du 8<sup>ème</sup>

*derniers métros :*

direction Gare de Vaise : 0h23

direction Gare de Vénissieux : 0h37

## HORS LES MURS

### LE TOBOGGAN

14 avenue Jean Macé – 69150 DÉCINES

Renseignements : (33) 04 72 93 3000

Métro ligne A – station Laurent Bonneval

Puis correspondance bus Lignes 67, 95 arrêt Square B.Marcet

## ACCÈS BUS

### Ligne 23

Départ Cordelier/St Bonaventure  
- arrêt Bachut-Mairie du 8<sup>ème</sup>

*derniers bus :*

Direction Cordeliers : 23h07

Direction Parilly : 23h55

### Ligne 34

Départ Charpennes  
- arrêt Cazeneuve-Berthelot

*derniers bus :*

Direction Charpennes : 21h21

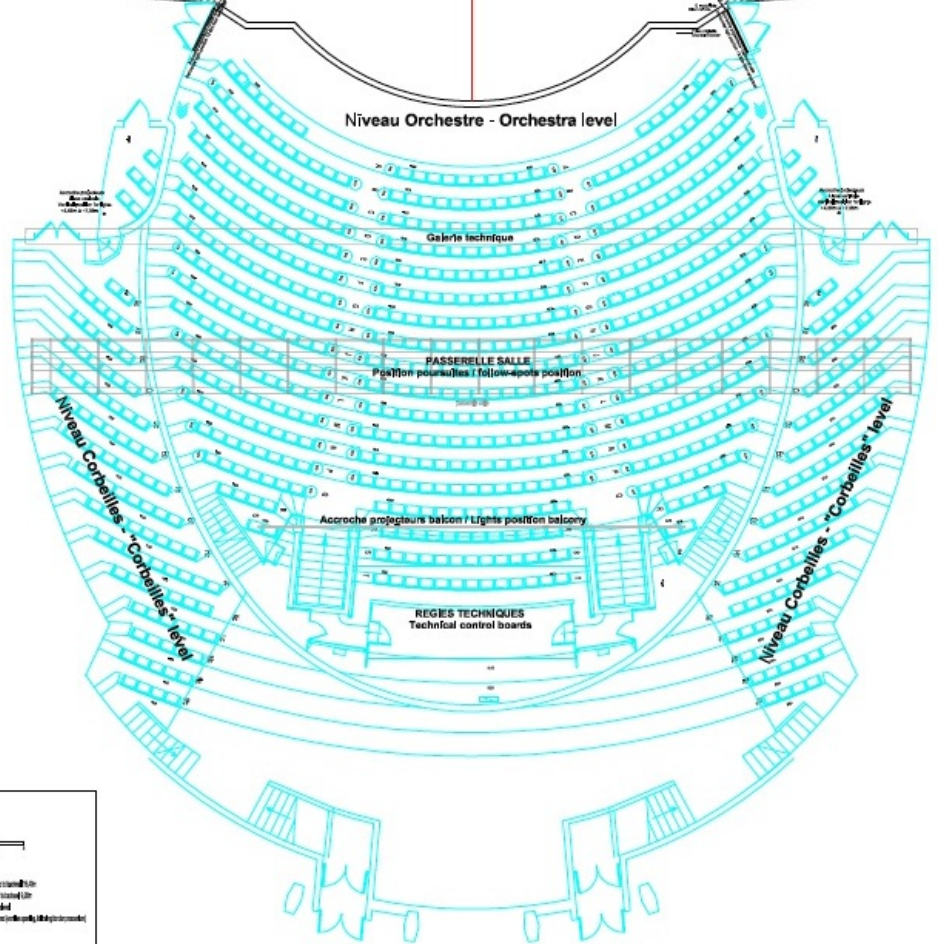
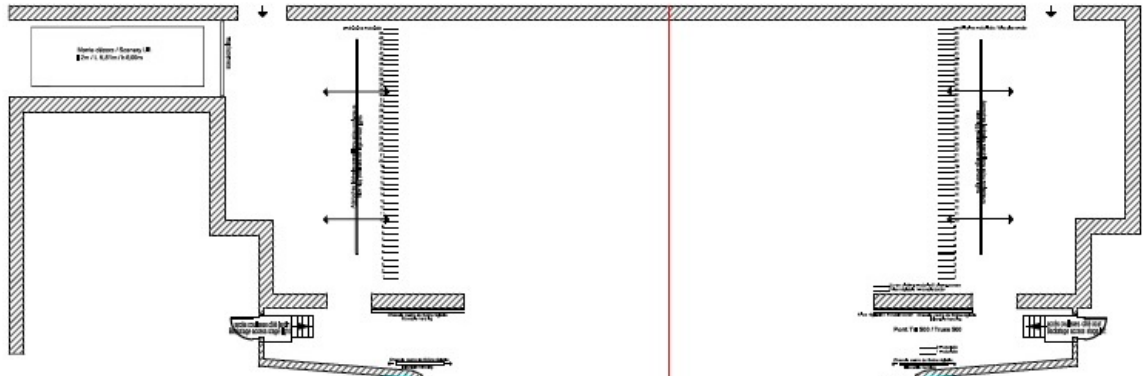
Direction Etats-Unis Viviani :  
21h36

### Ligne 24

Départ Bron/7 chemins  
- arrêt Bachut-Mairie du 8<sup>ème</sup>

*derniers bus :*

Direction Bron/7 chemins : 0h00



À l'échelle de 1/500  
 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10  
 10m

Les symboles suivants  
 indiquent la position des  
 sièges et des places. Les  
 symboles à l'intérieur des  
 lignes indiquent les places  
 réservées. Les symboles  
 à l'extérieur des lignes  
 indiquent les places  
 non réservées. Les  
 symboles à l'intérieur  
 des lignes indiquent les  
 sièges réservés. Les  
 symboles à l'extérieur  
 des lignes indiquent les  
 sièges non réservés.

**MAISON PE**  
**DANSE**

